Charte d'utilisation et de modération des pages Facebook de la ville de Saint-Calais

La ville de Saint-Calais possède quatre pages Facebook :

- Saint-Calais (https://www.facebook.com/saintcalais72120/?locale=fr_FR)
- Centre Culturel (https://www.facebook.com/CentreCulturelSaintCalais/?locale=fr_FR)
- Service Enfance et Jeunesse (https://www.facebook.com/stcalais.enfancejeunesse?locale=fr_FR)
- Camping du Lac (https://www.facebook.com/SaintCalais?locale=fr_FR)

Les pages Facebook de la ville de Saint-Calais ont pour vocation d'informer les citoyens et de mettre en avant les actualités, les informations pratiques, les publications et les événements sur la commune ou des informations relatives à leur service.

Pour que les échanges se déroulent dans un esprit serein, constructif et dans le respect des personnes, une charte précisant les modalités d'utilisation et de modération de ces pages a été rédigée.

Droits et obligations des utilisateurs

L'utilisateur accepte sans réserve les règles d'utilisation et de modération définies dans cette charte. Il s'engage à les respecter lors de chacune de ses interventions.

Sont strictement interdits et seront supprimés sans avertissement préalable :

- Les commentaires injurieux, racistes, homophobes, xénophobes, pornographiques, les incitations à la haine et à la violence.

- La mise en avant d'un produit ou d'une marque à des fins publicitaires (promotion commerciale...), d'un parti politique, d'une religion.

Ne sont pas tolérés et seront supprimés sans avertissement préalable : les insultes, les attaques personnelles, les provocations ou acharnements sur une personne ou sur un service**. Un utilisateur qui aurait un comportement haineux pourra être bloqué et, un signalement à Facebook et à la gendarmerie pourra être effectué si cela est jugé nécessaire.**

Ces pages ne sont pas un lieu de débat politique. Durant les périodes électorales et préélectorales, **l'utilisation directe et indirecte des moyens publics au soutien de la campagne d'un ou des candidats est interdite.** Toute intervention et prise de position en faveur ou à l'encontre d'un candidat ou d'une sensibilité politique **sera sans préavis supprimée.**

En commentant les publications des pages Facebook de la ville de Saint-Calais, vous ne vous exprimez pas dans un cadre privé : vous intervenez sur des pages officielles. Le respect des autres et les règles de politesse doivent guider vos commentaires.

Toute personne peut faire valoir son droit à l'image et demander le retrait d'un cliché publié sur ces pages Facebook en envoyant un mail à communication@saint-calais.fr.

Le Service communication de la commune assure l'administration et l'animation de la page « Saint-Calais ».

Le Service culturel de la commune assure l'administration et l'animation de la page « Centre Culturel – Saint-Calais ».

Le Service enfance et le Service jeunesse de la commune assurent l'administration et l'animation de la page « Saint-Calais EnfanceJeunesse ».

Le Camping de la commune assure l'administration et l'animation de la page « Camping du Lac ».

Evolution des pages Facebook

Les modalités d'accès et d'utilisation des pages Facebook de la ville de Saint-Calais étant régies par la société Facebook, celles-ci sont susceptibles d'évoluer, ce qui n'empêche pas l'application de la présente charte.

La commune se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions de la présente charte à tout moment sans avis préalable. Il est donc conseillé aux utilisateurs de consulter régulièrement la dernière version de cette **charte disponible sur la page et sur le site internet de la commune.**